

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024_039

Objet : Versement d'un fonds de concours à la Ville d'Hazebrouck pour la réalisation des travaux Rue de Vieux-Berquin - Modification de la délibération initiale

Séance du mardi deux avril deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Présents (63) :

Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gilles DEVIENNE - Pierre GRANDGENEVRE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Laurent DENIS (Suppléant) - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Nathalie SAELENS (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Jean-Luc CAPPAERT - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Eddie BOULIER - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (15) :

Francis AMPEN à Luc EVERAERE - Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS à Antony GAUTIER - Marjorie VANDENBERGHE à Arnaud DEVILLEZ - Maxime DEPLANCKE à César STORET - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHIEU - Samuel BEVER à Jean-Luc CAPPAERT - Elizabeth BOULET à Dominique JOLY - Roger LEMAIRE à Marie SANDRA - Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL - Cindy SCHRAEN à Serge OLIVIER

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Céline SAUZEAU

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024_039

Objet : Versement d'un fonds de concours à la Ville d'Hazebrouck pour la réalisation des travaux Rue de Vieux-Berquin - Modification de la délibération initiale

Depuis 2022, des travaux sur la Rue de Vieux-Berquin (RD53), sont entrepris par la Ville d'Hazebrouck.

Cette opération de voirie comprend des aménagements cyclables, dont l'axe est d'intérêt supra-communal, permettant une intervention financière à hauteur de 75% du reste à charge territorial pour Cœur de Flandre aggro.

Ainsi, par délibération n°2023/146, le conseil communautaire a décidé le versement d'un fonds de concours d'un montant maximum de 192 927,77 € au titre de la réalisation d'aménagements cyclables d'intérêt supra-communal dans le cadre de l'opération d'aménagement de la Rue de Vieux-Berquin à la Ville d'Hazebrouck.

Au regard de la mise en place d'un réseau de transport public au niveau de Cœur de Flandre aggro, il convient de mettre en accessibilité un futur arrêt de bus situé dans cette même rue.

Le montant total modifié des travaux est estimé à 1 358 440,64 € HT, avec la répartition financière suivante :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant en € HT	Collectivité	Montant en € HT
Travaux de voirie (trottoirs, autres aménagement)	1 036 762,98 €	Ville d'Hazebrouck	755 162,98 €
		Département du Nord	281 600 €
Travaux d'aménagements cyclables	307 237,02 €	Ville d'Hazebrouck	64 309,25 €
		Département du Nord	50 000 €
		Coeur de Flandre aggro (fonds de concours cyclable)	192 927,77 €
Travaux accessibilité quai bus	14 440,64 €	Coeur de Flandre aggro	14 440,64 €
Total	1 358 440,64 €	Total	1 358 440,64 €

Conformément à ce qui est indiqué précédemment, Cœur de Flandre aggro prend en charge financièrement 75% du reste à charge territorial des dépenses liées à l'opération d'aménagement cyclable, ainsi que le montant des travaux d'accessibilité du quai bus, sous la forme d'un fonds de concours.

Il vous est proposé :

- de verser à la Ville d'Hazebrouck un fonds de concours d'un montant maximum de 207 368,41 € au titre de la réalisation d'aménagements cyclables d'intérêt supra-communal et de mise en accessibilité d'un quai bus dans le cadre de l'opération d'aménagement de la Rue de Vieux-Berquin,
- Le versement du fonds de concours interviendra en 2 temps :
 - o 60 % au démarrage des travaux,
 - o 40 % au solde comptable.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette délibération,
- cette délibération annule et remplace la délibération n°2023/146 en date du 14 novembre 2023.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance

Céline SAUZEBAU



Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 2 avril 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

